



Réunion du Conseil Communautaire
le mardi 1^{er} septembre 2020 à 19 heures
Salle du Conseil
Compte rendu

L'an deux mille vingt, le mardi 1^{er} septembre, à 19 heures 00 le Conseil communautaire dûment convoqué, s'est réuni Salle du Conseil, Communauté de Communes du Castelrenaudais, 37110 CHÂTEAU-RENAULT.

Sous la Présidence de Madame Brigitte DUPUIS

Date de la convocation du Conseil communautaire : mardi 25 août 2020

Étaient présents :

Jocelyne DEFEINGS, Jean-Claude BAGLAN, Chantal AVENET, Brigitte DUPUIS, Fernand GARCIA, Alain PELÉ, Sylvie GANNE, Smaïl ABERKANE, Damien GARCIA, Brigitte VENGEON, Mario GIAVARINA, Véronique BERGER, Jocelyne PETAY, Marc LEPRINCE, Patrice POTTIER, Alain DROUET, Joël DENIAU, Gino GOMMÉ, Joël BESNARD, Annick REITER, Isabelle SÉNÉCHAL, André DAGUET, Béatrice VERWAERDE, Pierre DATTÉE, Chantal GONZALEZ-BOURGES, Denis SEYNAEVE

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés :

Fabien HOUZÉ donne pouvoir à Marc LEPRINCE,
Odile LANDRY donne pouvoir à Chantal AVENET,
Corinne GUILLAUT donne pouvoir à Smaïl ABERKANE ;
Stéphanie COFFRE donne pouvoir à Sylvie GANNE,
Annick REITER donne pouvoir à Joël BESNARD,
Caroline DOARÉ excusée.

Madame Chantal AVENET remplit les fonctions de Secrétaire de séance.

Nombre de délégués composant l'assemblée	31
Nombre de délégués en exercice	31
Quorum	16

Proposition de tenue de la séance à huis clos

Le Conseil communautaire a approuvé la demande de la Présidente de recourir au huis clos en raison de la recrudescence de la circulation du virus, de la difficulté à maintenir les gestes barrières, notamment la mise en œuvre des distances physiques dans la salle, et la présence d'élus appartenant à une population à risque en raison de leur pathologie et/ou leur âge.

1. Récapitulatif des décisions prises par la Présidente dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil communautaire

Le Conseil communautaire a pris acte des décisions prises par la Présidente dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil communautaire.

2. Décisions prises par le Bureau communautaire du 10 mars 2020

Le Conseil communautaire a pris acte des décisions prises par le Bureau communautaire dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil communautaire.

3. Récapitulatif des décisions prises par le Président pendant l'état d'urgence

Le Conseil communautaire a pris acte des décisions prises par le Président pendant l'état d'urgence.

4. Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 28 juillet 2020

Le Conseil communautaire a approuvé le procès-verbal du Conseil communautaire de la séance du 28 juillet 2020.

ADMINISTRATION GENERALE

5. Election des membres du Syndicat Val de Loire Numérique

Le Conseil communautaire a élu Marc LEPRINCE en qualité de membre titulaire et Fabien HOUZÉ en qualité de membre suppléant pour représenter la Communauté de communes du Castelrenaudais au Syndicat Val de Loire Numérique.

6. Désignation à la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets

Le Conseil communautaire a désigné Alain DROUET en qualité de membre titulaire et Smaïl ABERKANE en qualité de membre suppléant pour représenter la Communauté de communes du Castelrenaudais à la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du Plan Régional de prévention et de Gestion des Déchets.

7. Désignation des membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)

Madame la Présidente propose le report de ce point afin de laisser le temps à chaque commune de désigner les membres qui compléteront la liste des membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) en sus des noms des 31 Conseillers communautaires.

8. Election des membres suppléants de la Communauté de communes au SCOT Amboise – Bléré – Château-Renault (ABC)

Le Conseil communautaire a complété la délibération du 28 juillet 2020, et a élu un à un les membres titulaires et des membres suppléants chargés de représenter la Communauté de communes du Castelrenaudais au syndicat mixte en charge du SCOT et d'y siéger.

14 membres titulaires	14 membres suppléants
Brigitte DUPUIS (Château-Renault)	Damien GARCIA (Château-Renault)
Smaïl ABERKANE (Château-Renault)	Fernand GARCIA (Château-Renault)
Isabelle SÉNÉCHAL (Saint-Laurent-en-Gâtines)	André DAGUET (Saint-Laurent-en-Gâtines)
Franck SALGÉ (Les Hermites)	Geneviève RIPPON (Les Hermites)
Marc LEPRINCE (La Ferrière)	Valentin BAHÉ (Crotelles)
Alban LI-WOUNG-KI (Autrèche)	Chantal GONZALEZ-BOURGES (Villedômer)
Patrice POTTIER (Le Boulay)	Lydie BOUVIER (Le Boulay)
Hugues CHEVALIER (Monthodon)	Véronique BERGER (Crotelles)
Sydney CHAMARD (Saint-Nicolas-des-Motets)	Michel OUDIOU (Saint-Nicolas-des-Motets)
Dominique DEVOS (Morand)	Christèle VANDEVILLE (Morand)
Michel VAUDOUR (Saunay)	Stéphane RÉMON (Saunay)
Christine MOREL (Neuville-sur-Brenne)	Gino GOMMÉ (Neuville-sur-Brenne)
Brigitte VENGEON (Château-Renault)	Mario GIAVARINA (Château-Renault)
Jean-Claude BAGLAN (Auzouer-en-Touraine)	Chantal AVENET (Auzouer-en-Touraine)

9. Projet de convention : Organisation du nouveau réseau des Finances publiques du département d'Indre-et-Loire

Le Conseil communautaire a autorisé la demande de mise à disposition d'un bureau meublé au 3^{ème} étage du siège de la Communauté de communes en contrepartie d'un loyer mensuel de 186,48 € HT (223,78 € TTC), et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président à signer la convention d'organisation du nouveau réseau des Finances publiques du département d'Indre-et-Loire.

PETITE ENFANCE

10. Convention de Partenariat et de Subventionnement, entre le Conseil Départemental et le Relais Assistants Maternels

Le Conseil communautaire a approuvé les termes de la convention de partenariat et de subventionnement pour l'année 2020, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président à signer la convention de Partenariat et de Subventionnement avec le Conseil Départemental pour le Relais Assistants Maternels.

11. Renouveaulement de la Convention de Partenariat, d'Objectifs et de Financement avec le Conseil Départemental et le Multi-Accueil

Le Conseil communautaire a approuvé les termes de la convention de partenariat, d'objectifs et de financement pour l'année 2020, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président à signer la convention de partenariat, d'objectifs et de financement avec le Conseil Départemental pour le Multi-Accueil.

12. Signature d'une convention de prestation de service « Relais Assistantes Maternelles » entre la Mutualité Sociale Agricole Berry-Touraine et la Communauté de Communes du Castelreanaudais

Le Conseil communautaire a approuvé les termes de la convention de prestation de service « Relais Assistantes Maternelles », et a autorisé Madame la Présidente ou son représentant à signer la convention de prestation de service « Relais Assistantes Maternelles » entre la Mutualité Sociale Agricole Berry-Touraine et la Communauté de Communes du Castelreanaudais au titre de l'année 2019.

FINANCES

13. Bilan financier de la crise sanitaire du printemps 2020

Le Conseil communautaire a pris connaissance de l'impact financier de la crise sanitaire du printemps 2020.

14. 2020-123 Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunale et Communele (FPIC) – Répartition au titre de l'année 2020

Madame la Présidente propose le report de ce point au Conseil communautaire du 22 septembre 2020, séance au cours de laquelle une proposition dérogatoire libre sera présentée selon les critères proposés lors de la séance du Bureau communautaire du 1^{er} septembre 2020.

À Château-Renault, le 3 septembre 2020.

La Présidente,

Brigitte DUPUIS

AFFICHAGE LEGAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AVIS AU PUBLIC

Le public est informé que les délibérations adoptées par le Conseil Communautaire lors de la présente séance sont à disposition et librement accessibles à toute personne désirant les consulter aux services généraux de la Communauté de Communes – 5 rue du Four Brûlé à Château-Renault, pendant une durée de deux mois, et ce à compter de ce jour.

La présente mise à disposition vaut affichage au sens de l'article L. 2131-1 du code général des collectivités territoriales